

**Communication de la Municipalité au Conseil communal
du 26 juin 2019**

Communication n° 20/06.2019

Objet: Unité d'accueil pour écoliers (UAPE) – ouverture d'un groupe au Collège du Chauchy

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

L'Association du Cerf-Volant s'occupe depuis de nombreuses années de l'accueil des préscolaires et de l'unité d'accueil pour écoliers (UAPE).

Dès 2012, notre commune n'a pas hésité à répondre favorablement aux demandes de la direction de l'UAPE pour ouvrir des structures communales pour les 5-6P afin de libérer de la place pour les plus petits. Ces structures sont gérées par l'administration communale.

De plus, en août 2015, la garderie du Cerf-Volant a déménagé dans ses nouveaux locaux au chemin de la Scierie, ce qui a permis de tripler la capacité d'accueil de cette garderie. Il est rappelé que la commune a mis à disposition le terrain pour y construire l'immeuble qui regroupe plusieurs logements, dont des logements adaptés, et cette garderie.

En février 2018, à la suite d'une séance de travail entre la Direction du Cerf-Volant et l'administration communale, le besoin de places pour les 1-4P a été relevé et une solution a été envisagée dans les locaux existants du Collège du Chauchy.

En effet, les sous-sols de ce collège sont équipés d'une cuisine, d'une grande salle ayant un accès direct à la cour et d'un espace extérieur sécurisé.

Actuellement, les élèves de ce collège fréquentant l'UAPE de Sous-Allens effectuent généralement les trajets à pied et ce, à midi et l'après-midi. Cette situation n'est pas toujours aisée pour les plus petits, surtout lors de mauvaises conditions météorologiques. Aussi, le fait que les enfants puissent rester sur place est une bonne chose et cela libère douze places dans la structure à Sous-Allens.

Ce projet a été soumis à la Direction des écoles et aux maîtresses de ce collège qui y ont répondu favorablement. La Municipalité les en remercie encore vivement.

Par la suite, l'Office de l'accueil de jour des enfants (OAJE) s'est rendu sur place afin de voir les locaux et a validé ce nouveau projet moyennant quelques aménagements.

Aussi, nous avons le plaisir de vous informer que dès la rentrée d'août 2019, une UAPE de 24 places sera ouverte dans le collège du Chauchy. Cette structure sera gérée par l'Association du Cerf-Volant. Nous relevons que l'ouverture de ces places a été approuvée par le Conseil intercommunal de l'AJEMA lors du Conseil intercommunal du 9 mai dernier.

La Municipalité

Saint-Prex, le 26 juin 2019/EG – 101.02.03

Pour tout renseignement, s'adresser à M. Anthony Hennard, municipal, au 079 458 79 41